

La lettre des classes de défense

N° 22 - janvier 2026

Chers lecteurs,

L'année 2026 s'annonce très riche pour les classes de défense avec l'organisation de rencontres avec les unités marraines, de visites, d'activités mémorielles ou sportives.

Des exemples illustrés vous sont partagés dans ce numéro : collecte pour le Bleu et de France, parcours sportif, rencontre avec un résistant et visites mémorielles.

N'hésitez pas à participer à l'opération « la semaine des classes de défense » 3 qui mettra en valeur vos productions.

Par ailleurs, cette lettre présente deux sujets d'actualité évoqués par le Président de la République, Emmanuel Macron, le 27 novembre 2025, lors de son déplacement à Varcès au sein de la 27^e brigade d'infanterie de montagne :

- la généralisation de la journée défense et citoyenneté renouvelée ;
- l'instauration d'un nouveau service national volontaire à compter de 2026.

Bienvenue aux nouvelles classes !

Que cette année soit enthousiasmante et vous permette de réaliser vos projets ! Bonne année !

Bonne lecture.

Ravivage de la Flamme armées-jeunesse 2025

Organisée le 10 décembre par le ministère des Armées et des Anciens combattants, la 3^e édition de ce rendez-vous annuel constitue un geste fort pour ceux qui seront bientôt les forces vives de la Nation.

Après avoir remonté l'avenue des Champs-Élysées, un cortège composé de jeunes issus de classes de défense et de lycées, de représentants de la Direction du Service national et de la jeunesse (DSNJ) et de l'association Le souvenir français, a assisté à la cérémonie du ravivage de la Flamme avec le dépôt de 6 gerbes au pied du tombeau du soldat inconnu.



@ Erwan Rabot, ministère des Armées et des Anciens combattants



@ Erwan Rabot, ministère des Armées et des Anciens combattants

Organisé chaque second mercredi de décembre, ce ravivage de la Flamme permet de sensibiliser la jeunesse au devoir de mémoire, dans toute sa diversité.

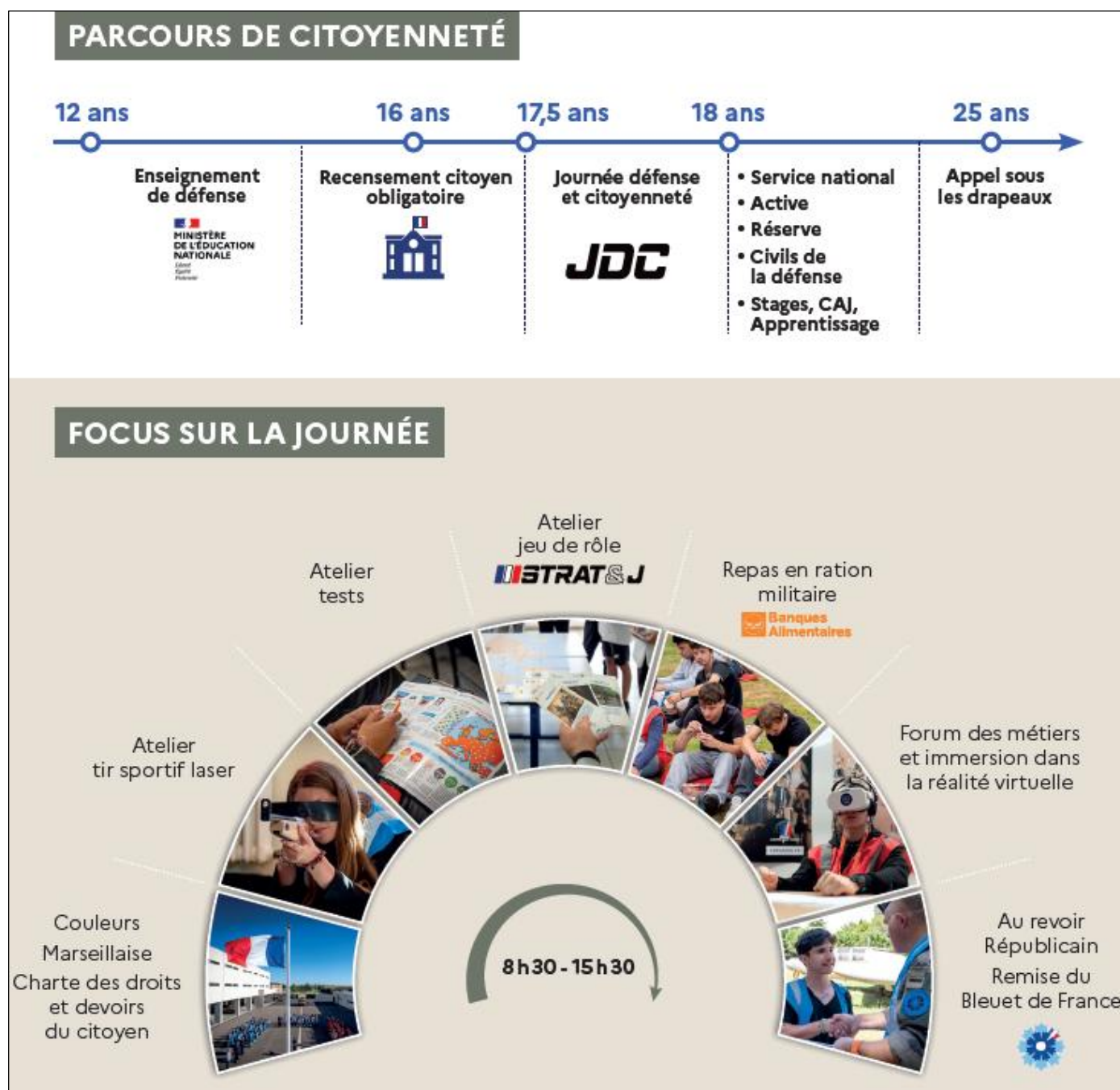
Après la cérémonie, une centaine de jeunes a pu échanger avec le général Givre, directeur du Service national et de la jeunesse, en particulier la classe de défense du collège le Village de Trappes dont la DSNJ est l'unité marraine.

La journée défense et citoyenneté se renouvelle !

Depuis la suspension du service national en 1997, la **journée défense et citoyenneté (JDC)** est **obligatoire** pour tous les jeunes Français âgés de 16 à 25 ans. **Rencontre unique** entre ces derniers et les armées, elle concerne 800 000 jeunes chaque année et s'inscrit dans un **parcours de citoyenneté** progressif.

Durant 7 heures et à travers 7 temps forts, les participants auront désormais l'opportunité de découvrir les vertus militaires, de se projeter dans la diversité des métiers offerts par les armées et la gendarmerie et de s'identifier aux femmes et hommes qui défendent la Nation.

Un **certificat individuel de participation** leur sera remis à l'issue et leur permettra de s'inscrire aux examens et aux concours (baccalauréat, permis...).



Le nouveau service national, c'est quoi ?

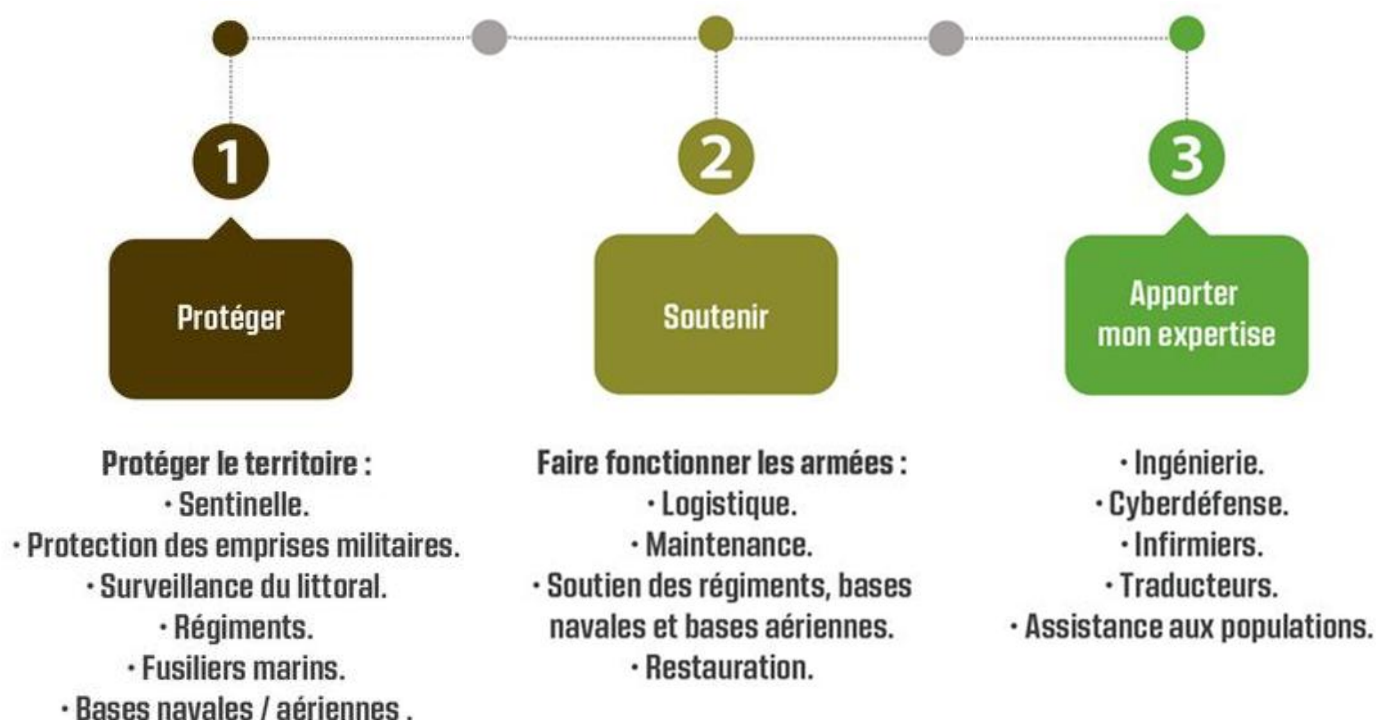
En déplacement au sein de la 27^e brigade d'infanterie de montagne à Varcès, le 27 novembre 2025, le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé l'instauration d'un service national, **volontaire et purement militaire de dix mois**, qui débutera à l'été 2026.



@ Ministère des Armées et des Anciens combattants

Pour des jeunes volontaires prioritairement **âgés de 18 à 19 ans** (possibilité de candidater jusqu'à 25 ans), qui effectueront les mêmes missions que celles de l'armée d'active sur le **territoire national**, en métropole comme en outre-mer. Aucun départ en opération extérieure ni en zone de conflit.

Les jeunes du service national contribuent à la défense du pays à travers 3 missions :

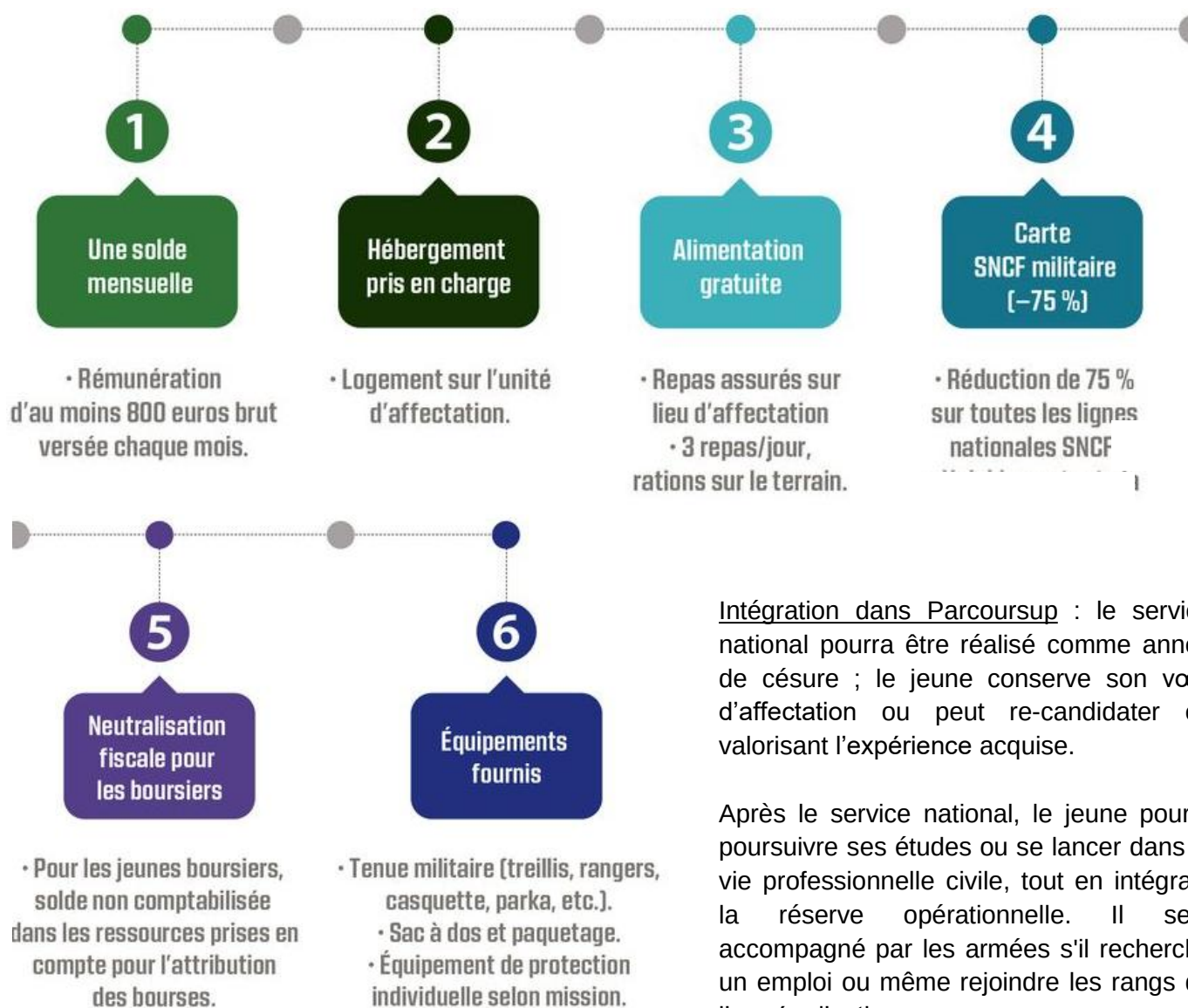


Le nouveau service national, c'est quoi ?



- Renforcer le lien entre la jeunesse et les armées.
- Développer l'esprit de défense.
- Offrir une expérience structurante et reconnue pour la suite du parcours étudiant ou professionnel des jeunes volontaires.

Tout ce que le service national met à disposition d'un jeune pendant ses 10 mois d'engagement :



Intégration dans Parcoursup : le service national pourra être réalisé comme année de césure ; le jeune conserve son vœu d'affectation ou peut re-candidater en valorisant l'expérience acquise.

Après le service national, le jeune pourra poursuivre ses études ou se lancer dans la vie professionnelle civile, tout en intégrant la réserve opérationnelle. Il sera accompagné par les armées s'il recherche un emploi ou même rejoindre les rangs de l'armée d'active.

Concours national des classes de défense Terre : une première édition placée sous le signe de la transmission

Le 18 décembre 2025, à l'Hôtel national des Invalides, s'est tenue la cérémonie de remise des prix de la 1^{re} édition du concours national des classes de défense Terre, initiative portée par le Pôle rayonnement de l'armée de Terre, en partenariat avec Milleis Banque Privée, et soutenue par la Direction du service national et de la jeunesse et l'Etat-major des armées.

Placée sous le thème « *Elèves de 2025, que reteniriez-vous de la Victoire de 1945 ?* », cette édition s'inscrivait dans le cadre **des 80 ans de la Victoire de 1945**.

Les projets présentés ont illustré l'engagement citoyen, fruit d'un travail interdisciplinaire associant élèves, enseignants et unités militaires et contribuant au renforcement du lien armée-Nation.

La cérémonie présidée par le général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de Terre, et Nicolas Hubert, directeur général de Milleis, a rappelé l'importance de la transmission de la mémoire auprès des jeunes générations.

Les classes lauréates appartiennent au **collège Georges Braque (Paris XIII)**, au **collège Paul Éluard (Noyon)** et au **collège Saint-Jacques-de-Compostelle (Dax)**, avec une mention spéciale du jury pour le **collège Marcel Goulette (Piton Saint-Leu, La Réunion)**.



Bravo aux collégiens des **119 classes participantes**
et merci aux enseignants et aux parties engagées dans la
réussite de cette initiative !



Actualités des classes de défense

Exercice incendie de grande ampleur au lycée professionnel Théophile Gauthier (Paris).

La caserne des Sapeurs-Pompiers de Paris de Sévigné, située dans le 4^e arrondissement de la capitale, est l'unité marraine de la classe de premières du lycée professionnel Théophile Gauthier implanté Place des Vosges.

En novembre 2025, les sapeurs-pompiers ont testé de nombreuses techniques d'engagement lors de la simulation d'un incendie de grande ampleur intéressant le dernier niveau du bâtiment. En plus de se prêter au jeu des nombreuses victimes devant être prises en charge par les secours, les élèves de ce lycée professionnel des métiers de la sécurité ont pu mettre en œuvre leur cœur de formation en réalisant un exercice d'évacuation grandeur nature.

Cette matinée fut riche en échanges et en enseignements. Les élèves se souviendront longtemps d'avoir bravé leur vertige pour gravir la grande échelle à trois plans au milieu de la cour de leur école.



La classe de défense du collège Saint-Joseph La Salle (21) rencontre le résistant Roger Milon.

Unité marraine : 511^e régiment du train

Montrant une soif d'en apprendre toujours plus, les jeunes de cette classe ont eu l'opportunité d'échanger avec l'une des rares personnes encore vivantes ayant assisté à la victoire de 1945 : le dernier résistant du groupe jovinien de résistance Bayard, Roger Milon, âgé de 100 ans. Durant un après-midi, il a partagé son vécu à travers des anecdotes. C'est avec beaucoup d'émotion et de respect que les élèves l'ont écouté et lui ont posé de nombreuses questions pour mieux comprendre l'histoire de la Seconde Guerre mondiale.



Les élèves du collège Amiral Denis Decrès et du lycée Bouchardon (52) s'engagent pour le devoir de mémoire et rendent hommage au général de Gaulle.

Unité marraine : 61^e régiment d'artillerie

Les élèves ont rencontré le directeur de l'ONaCVG (Office National des Combattants et Victimes de Guerre) de Haute-Marne. Il leur a présenté le rôle de l'organisme et souligné l'importance des cérémonies commémoratives pour faire vivre le souvenir collectif et transmettre les valeurs républicaines.

Un atelier sous forme de jeu de rôle a permis aux élèves d'incarner différents acteurs d'une cérémonie officielle : maire, préfet, député, sénateur, porte-drapeau ou simple spectateur.

Cette activité ludique et pédagogique a permis de mieux comprendre le déroulement d'une cérémonie, la symbolique de chaque geste et la place de chacun dans cet hommage collectif. Les élèves de 3^e ont également découvert l'histoire du drapeau confié au collège, qu'ils ont pu porter lors des commémorations du 11 novembre.

Enfin, le 9 décembre 2025, une délégation d'élèves s'est rendue à Colombey-les-Deux-Églises. Elle y a participé à la cérémonie nationale d'hommage au général de Gaulle, réalisée 55 ans jour pour jour après sa disparition.

Un bel exemple d'engagement, de respect et de fierté républicaine, donnant tout son sens à leur parcours citoyen.



Les élèves de 3^e de la maison familiale locale de Lambesc (13) engagés pour le Bleuets de France.

Unité marraine : 25^e régiment du génie de l'air

Tout au long du mois de novembre 2025, les élèves de cette classe de défense se sont investis dans la collecte pour le Bleuets de France. Ils se sont mobilisés auprès de leur entourage, des entreprises dans lesquelles ils sont en alternance où encore sur le marché de Lambesc, pour vendre de nombreux Bleuets et échanger sur le devoir de mémoire.

Fin décembre, les élèves ont fièrement remis un chèque du montant total de la collecte à l'ONaCVG. Un bel engagement citoyen !



Le Bleuets de France vient en aide aux blessés de guerre, aux pupilles de la Nation, aux victimes d'actes de terrorisme et aux conjoints et partenaires survivants. Il œuvre aussi pour transmettre la mémoire au plus jeunes.

5 jours de voyage pédagogique en Alsace-Lorraine pour les élèves de la classe de défense de 3^{ème} du collège Bon Sauveur d'Albi (81).

Unité marraine : délégation militaire départementale du Tarn.

Le séjour a débuté à Strasbourg, avec la visite du Parlement européen, avant deux journées consacrées à Verdun. Les collégiens y ont découvert l'Ossuaire et le Fort de Douaumont, la Citadelle souterraine et une tranchée reconstituée, pour mieux comprendre la vie des soldats durant la Première Guerre mondiale.

La dernière journée, dédiée à la Seconde Guerre mondiale, a conduit les élèves au Four à Chaux, ouvrage de la ligne Maginot, puis au camp de concentration du Struthof, visite émouvante et marquante.



Un séjour formateur, placé sous le signe du devoir de mémoire et de la cohésion de groupe.

Journée d'investissement sportif pour la classe de défense du collège Louis Léopold Djiet Bourail de Nouvelle-Calédonie

Unité marraine: camp militaire de Nandaï du régiment d'infanterie de Marine du Pacifique - NC



Échauffement intensif puis parcours du combattant, encadrés par plusieurs militaires du camp militaire de Nandaï, les élèves et leurs professeurs ont affronté la boue, les obstacles naturels, les parois et les fossés.

Au programme : monter, ramper, courir, porter, escalader, franchir, sauter et le tout en équipe !!

La solidarité, l'effort, la persévérance, la ténacité et la bonne humeur ont été de mise.



Appel à projets

Semaine des classes de Défense 2026 :

En 2025-2026, la direction du service national et de la jeunesse propose aux classes de défense de se recentrer sur leur unité marraine à travers une recherche autour de l'interrogation suivante : « **En quoi votre unité marraine est-elle l'héritière de la victoire de 1945 ?** »

De nombreux aspects pourront être abordés : les traditions militaires, les aspects historiques, des liens symboliques, des figures héroïques, des lieux mais aussi des missions qui auraient évoluées en lien avec la géopolitique actuelle. Cette liste n'est pas exhaustive.

Trois supports de restitution sont proposés :

- une affiche format A3,

- une vidéo (durée comprise entre 3 et 5 minutes),
- un dossier documentaire (taille maximum 8 pages A4 soit 4 feuilles A4).

Le recours à des outils d'intelligence artificielle est interdit pour cette édition 2025-2026.

Le règlement est complet est disponible sur demande à :

dsnj-classes-de-defense.contact.fct@intradef.gouv.fr

Les inscriptions se font par mail jusqu'au **9 mars 2026** (hors classes de Nouvelle Calédonie).

Prix armées-jeunesse :

Le Prix armées-jeunesse organisé par le ministère des Armées récompense chaque année des entités militaires en métropole et en outre-mer pour leurs actions au profit des jeunes. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat avec une école ou une association de jeunesse sur différentes thématiques : découverte des armées, innovation, environnement, fraternité, etc.

Le dossier de candidature est composé :

- d'un dossier papier comprenant des photos,
- d'une courte vidéo d'1 min à 1 min et 30 s maximum d'une fiche de synthèse.

Le dossier est téléchargeable sur le site internet de la Commission armée-jeunesse (CAJ). Il est à renvoyer au format PDF à dsnj-caj.secretariat-general.fct@def.gouv.fr avant le **8 mars 2026**.

La remise des prix aura lieu le 27 mai 2026 à Paris (Ecole Militaire).

24^e Trophée Civisme et Défense :

L'association CiDAN (Civisme, Défense, Armée-Nation) organise son 24^{ème} Trophée Civisme et Défense qui récompense les personnes et structures œuvrant pour :

- le civisme et la citoyenneté,
- les valeurs de la République,
- l'esprit et la volonté de Défense,
- le lien Armée-Nation,
- le travail de Mémoire au niveau des jeunes, le Devoir de Mémoire pour tous.

Le règlement du concours est accessible sur : <https://cidan.org/trophee-c-d-2/reglement-trophee-civisme-et-defense-2026/>

Les dossiers de candidature doivent parvenir à trophee@cidan.org avant le **9 mars 2026**

La remise des prix aura lieu le **vendredi 29 mai 2026** à l'Assemblée nationale;

Contact : trophee@cidan.org

Agenda

- **Mars 2026 : opération classes de défense au féminin** visant à promouvoir l'égalité femmes-hommes
- **8 mai 2026 : opération conjointe avec l'ONAC-VG** visant à faciliter la participation des élèves volontaires des classes de défense aux cérémonies locales du 8 mai

Comment candidater au service national ?

- en ligne directement auprès des armées :
 - Armée de Terre : <https://www.sengager.fr/editos/service-national>
 - Marine Nationale : <https://lamarinerecrute.gouv.fr/service-national/service-national-marine>
 - Armée de l'Air et de l'Espace : <https://devenir-aviateur.gouv.fr/postuler/service-national>
- auprès d'un Centre d'Information et de recrutement des forces armées (Cirfa) du département <https://lannuaire.service-public.gouv.fr/navigation/cirfa>
- via un numéro dédié : **09 70 84 51 51** (numéro d'appel non surtaxé)
- à la suite des informations transmises lors de la journée défense et citoyenneté rebaptisée journée de mobilisation.

N'hésitez-pas à nous écrire !

En vue de la prochaine lettre, nous vous invitons à nous faire parvenir vos contributions aux adresses suivantes : dsnj-classe-de-defense.contact.fct@intadef.gouv.fr

Nous suivre

La lettre est envoyée aux correspondants jeunesse des armées et aux personnes abonnées. Si vous souhaitez recevoir directement la lettre dans votre boîte ou envoyer vos contributions (sous format Word uniquement) écrivez à :

dsnj-classes-de-defense.contact.fct@intradef.gouv.fr

 @Direction du service national et de la jeunesse

 @armees.jeunesse

 @DSNJeunesse